

puis il dit à ses valets de la chambre et de la garde-robe, qu'ils étaient des ânes; ensuite de quoi M. le garde-des-sceaux vint me retrouver dans sa voiture, où je l'attendais, et fouette-cocher pour la direction des postes, au bout de la rue Plâtrière!

On ne pouvait absolument expédier une estafette à moins d'en avoir obtenu directement l'autorisation de M. le directeur général des postes, et ce ministre d'état ne logeait pas du tout à l'hôtel de la direction, mais dans la rue de Varennes, en son hôtel de Laroche-foucauld-Doudeauville, à l'extrémité du faubourg Saint-Germain.—Il est bien entendu que ma voiture va rester à vos ordres, me dit le garde-des-sceaux; mais vous allez commencer par me ramer chez moi, car il faut que je dorme; je donne audience au président Séguier à sept heures du matin; et malgré l'obscurité de la nuit, vous pensez bien que je ne saurais trotter sur le pavé de Paris avec ma simarre et mon cordon rouge. Vous allez voir que M. de Doudeville est un homme *exquis* (ce fut son terme), ainsi je vous laisse en bonnes mains et je m'en rapporte à la Providence qui vous a dirigé jusqu'à ce moment-ci.

Je ne connaissais point le duc de Doudeauville et je ne me flattais pas d'être connu de lui.—Autre contre-temps en arrivant à l'hôtel de Laroche-foucauld.—M. le duc était malade, toute sa famille était à Montmirail, et son secrétaire était logé je ne sais où, du côté de la rue de Vaugirard...—Hélas! hélas; allez donc réveiller un gratte-papier qu'il faudra commencer par aller demander de porte en porte!... je tombais de fatigue et le découragement cherchait à me gagner.—Mais pourtant, disais je avec un ton gémissant, c'est pour une affaire de vie ou de mort; un quart d'heure, une minute, un instant de retard...—Voilà qui est bien différent, s'écria tout aussitôt le brave et bon Suisse de cette porte:—mais que ne parlez-vous donc, Monsieur? répétèrent à l'unisson plusieurs honnêtes serviteurs de cette vénérable maison, pour quoi n'avez-vous pas dit plus tôt que vous veniez pour une bonne œuvre et pour un pauvre condamné? on va faire avertir M. le duc; il ne nous pardonnerait pas de vous avoir laissé partir... et le moment d'après, j'étais au chevet du malade, au chevet du noble vieillard à qui je présentai ma supplice, et qui voulut absolument se lever et se faire habiller quoiqu'il eût encore une fièvre ardente. C'était pour aller à l'hôtel des Postes afin d'organiser par lui-même avec certitude et célérité l'envoi d'une estafette; c'était pour y diriger consciencieusement et le plus soigneusement possible ce grand acte d'humanité qu'il allait accomplir pendant la nuit, au milieu d'un paroxysme fébrile, et qu'il appelait tout uniment un acte de son ad-

ministration; il aurait presque dit un acte d'obligation, tant il y avait de charité dans sa belle âme et de simplicité dans son noble cœur.

Il désigna pour estafette un de ses courriers les plus intelligents, qu'on alla chercher dans la rue Saint-Lazare, et qu'il attendit en grelottant dans un cabinet sans feu. J'entendis assez distinctement, malgré ses précautions et son intention, plusieurs indications qu'il donnait et détaillait à cet homme de confiance.—Il y a, disait-il, trente-sept postes de Paris à Angers par la route du Mans: voilà trente-sept louis que vous allez faire tenir, de poste en poste, au directeur du bureau d'Angers, à qui je vais faire écrire pour qu'il fasse remonter et distribuer ces trente-sept louis, par le premier courrier de retour, à tous les postillons qui auront porté votre paquet *diligemment*. Allez bien vite, et ne manquez pas d'annoncer la chose au premier relais, pour que tous les courriers de la même route en soient prévenus de l'un à l'autre. Si vous organisez bien l'affaire, et que la dépêche arrive à temps au procureur-général d'Angers il y aura cent écus de gratification pour vous. Il était bien aisé de juger d'après ses paroles enveloppées, et par sa physiologie, que ce n'était pas l'administration des postes qui devait solder ces générosités d'un grand seigneur chrétien de l'ancien temps.

C'était à la fin du mois de juin, l'exécution du sous-officier Louis Bussière venait d'être commandée pour le vendredi 25, à trois heures et demie du matin, et l'estafette expédiée par les soins du duc Doudeauville, arriva chez le procureur-général, M. Delamalle, à onze heures et demie du soir, le jeudi 24 Juin, c'est-à-dire environ trois heures avant celle qui se trouvait indiquée pour l'heure du supplice. L'abbé Denets, grand-vicaire d'Angers, avait passé toute la soirée auprès du condamné pour le disposer à bien mourir. Je ne parlerai pas de ses transports d'allégresse et de la joie qui s'ensuivit dans la ville d'Angers; mais après la protection de Dieu qui fonde et qui régit souverainement tous les bons mouvements du cœur humain, c'était bien certainement à la générosité du directeur général des postes qu'il fallait en rendre grâce. Si vous en ôtez la stimulation du millier de francs qui furent échelonnés si charitablement sur la grande route, vous pouvez être assuré que Louis Bussière était fusillé avant l'arrivée de l'estafette.

(La Quotidienne.)

---

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRECHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.